

AMÉNAGEMENT

Mireille Ferri, directrice générale de l'Atelier international du Grand Paris

Par Nathalie Moutarde (bureau Ile-de-France du Moniteur) - LE MONITEUR.FR - Publié le 24/09/2014 à 10:13

Mots clés : Etat et collectivités locales - Aménagement du territoire

Ancienne vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France, en charge de l'aménagement du territoire, Mireille Ferri prend la direction générale de l'Atelier international du Grand Paris.

Sur proposition de son président, Pierre Mansat, le conseil d'administration de l'Atelier international du Grand Paris (AIGP) a nommé Mireille Ferri au poste de directrice générale. Professeure associée en aménagement et urbanisme à l'université de Paris La Sorbonne, elle était notamment vice-présidente de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) Ile-de-France et de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU). Elle fut aussi, de 2004 à 2010, vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France, chargée de l'aménagement du territoire, et à ce titre cheville ouvrière de l'élaboration du schéma directeur, le Sdrif.

Projet métropolitain

Dans un communiqué, l'AIGP indique que Mireille Ferri « aura à définir et conduire une feuille de route renouvelée sur la base des missions que le conseil d'administration a fixées : poursuivre une vision de la métropole articulée aux différentes échelles, développer un travail de proximité avec les élus et les acteurs de terrain et apporter un concours actif dans l'élaboration du projet métropolitain et la définition de ses conditions de mises en oeuvre. » L'article 12 de la loi Maptam (Modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles) dispose en effet que « la mission de préfiguration de la métropole du Grand Paris, chargée de la préparation du diagnostic général, social, économique et environnemental du territoire métropolitain, faisant partie du futur projet métropolitain, peut s'appuyer à cette fin sur l'Agence foncière et technique de la région parisienne, l'Atelier international du Grand Paris, les agences d'urbanisme et toute autre structure utile. »

« Scénarios actifs »

La directrice générale devra aussi réorienter les travaux des quatorze équipes d'architectes-urbanistes du conseil scientifique « sur la production de « scénarios actifs » énoncés à partir de situations territoriales réelles et permettant des démonstrations à valeur métropolitaine ». Autant de réflexions et d'études qui devront « être portées à la connaissance du plus grand nombre et nourrir le débat ».

La nomination de Mireille Ferri intervient un an après le départ de Bertrand Lemoine, l'intérim ayant été assuré pendant toute cette période par la secrétaire générale de l'AIGP, Sandrine Sartori.